

CONSEIL GENERAL DE VAUX-SUR-MORGES

Procès-verbal de la séance du 29 OCTOBRE 2014

ORDRE DU JOUR

- 1) Appel.
- 2) Admissions-assermentations / démissions.
- 3) Adoption du PV de la séance du 18 juin 2014
- 4) Préavis 03 / 2014, budget 2015
- 5) Préavis 04 / 2014, arrêté d'imposition 2015
- 6) Préavis 05 / 2014, modification des statuts ARASMAC
- 7) Election d'un délégué au Conseil ERM
- 8) Séance du Conseil de juin 2015 extra muros
- 9) Communications municipales
- 10) Divers

APPEL, ORDRE DU JOUR

Appel

- 01 Le secrétaire passe à l'appel; nous comptons 32 membres présents, 16 excusés et 2 absents, l'assemblée peut délibérer.

Ordre du jour

- 01 L'assemblée est installée, il est 20h20, et M le Président François Menzel déclare cette seconde séance de l'année ouverte; il salue le représentant du Journal de la Côte ainsi que les Conseillers présents. M Menzel annonce une modification de l'OJ comme suit: pt 7, élection d'un délégué ERM. Pt 8, séance extra muros. Pt 9 communications municipales. Pt 10 divers. Ces modifications sont admises par l'assemblée.

ADMISSIONS, ASSERMENTATIONS, DEMISSIONS.

Assemblée

- 02 Aucune demande d'admission n'est parvenue au bureau; pas plus de démission. Le Conseil général est donc composé à ce jour de 50 membres.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 JUIN

PV

- 03 M le Président met en discussion le **PV** de la séance du 18 juin; ce document n'appelle pas de commentaire et il **est accepté par 31 voix** et 1 abstention.

PREAVIS 03 / 2014 , budget 2015

Budget 2015

- 04 M Menzel donne la parole au président de la commission de gestion, M Gebhard qui présente le rapport de la commission ayant examiné ce budget en date du 20 octobre et en compagnie du Syndic et de M le Municipal Perret-Gentil. Les éléments principaux qui sont soulignés par la commission sont le retour aux chiffres noirs, une augmentation des recettes de notre parc immobilier, ainsi que, découlant de la hausse des revenus fiscaux, une augmentation de notre participation à la facture sociale. La commission unanime propose à l'assemblée d'accepter le budget 2015. M Menzel suggère à l'assemblée de s'exprimer; M Ph Schmidt relève une erreur de virgule au poste impôts où nous devons voir 5.5 millions et non pas 55. Sans autre remarque M le Président demande le vote: **le budget 2015 est adopté à l'unanimité.**

PREAVIS 04 / 2014 , arrêté d'imposition 2015

Imposition

- 05 M Gebhard présente le rapport de la commission de gestion sur l'arrêté d'imposition. Ladite commission, forte des éléments présentés au budget, recommande le maintien du taux communal à 39% du barème cantonal, ainsi que le maintien des autres éléments de l'arrêté, sans modification par rapport à la version 2014. L'assemblée vote et **l'arrêté d'imposition est accepté** tel que présenté **à l'unanimité.**

PREAVIS 05 / 2014 , ARASMAC, modification des statuts

Arasmac

- 06 L'assemblée prend connaissance du rapport de la commission sur ce sujet et M Gebhard souligne notamment que les modifications des articles 12 et 37 des statuts garantissent une juste représentation des petites communes dans toutes décisions de cet organisme. Ch-Antoine Valsesia complète les explications de la commission et se tient à disposition pour répondre à toutes questions. La parole n'est pas demandée, le Conseil passe au vote et **accepte les modifications** proposées **à l'unanimité.**

ELECTION D'UN DELEGUE ERM

ERM

- 07 M le Président du Conseil remercie M Ph Sutter, jusqu'à ce jour représentant du Conseil de Vaux à l'ERM, et démissionnaire de cette fonction par courrier du 27 octobre. M Menzel lance un appel à volontaire et M Michel Bachmann accepte de reprendre le mandat sous les applaudissements approbateurs de l'assemblée.

CONSEIL JUIN 2015 EXTRA MUROS

Séance

- 08 Afin de profiter de notre nouvelle installation du Refuge des Champs des Boz, M le Président sollicite de la part du Conseil l'autorisation, requise par notre règlement du Conseil, de procéder à nos débats de juin prochain sur ce site; l'assemblée approuve la suggestion.

COMMUNICATIONS MUNICIPALES

V Denis

- 09 M le Syndic excuse préalablement l'absence de J Stoudmann, retenu par une autre séance. En son nom il annonce que la Municipalité engagera tout prochainement un processus d'étude sur le renouvellement de notre Plan Général d'Aménagement communal, l'actuelle version ayant atteint ses 35 ans, et le Canton exigeant une révision. Au titre du " durable ", M Denis relève que le comité du FDDER fonctionne et que les dossiers seront examinés par trimestre, afin d'assurer le suivi des demandes. Concernant le Concept Energétique Communal, M le Syndic l'annonce à bout touchant au niveau du bureau responsable de la conduite de ce dossier; la Municipalité doit encore fixer les priorités des actions au niveau communal. M Denis remercie le Conseil pour l'approbation des préavis présentés par la Municipalité. Il remercie aussi les Pro'Fêtes, organisateurs des " Olympiades du Refuge ", du 13 septembre qui ont connu un confortable succès. En revenant sur la révision du PGA communal, M Gebhard désire savoir s'il est possible de modifier a posteriori un plan accepté par les instances cantonales. M Denis répond que les possibilités sont vraiment limitées, le dossier faisant l'objet de plusieurs examens préalables avant adoption.

DIVERS

Mme Tagmann

- 10a Organisatrice des journées " brisolées " des 1er et 2 novembre au Refuge, cette citoyenne remercie la Municipalité pour la mise à disposition du site et les autorisations d'organiser. Mme Tagmann relève que la route de Saint-Saphorin est parfois difficilement praticable en cas d'enneigement, et demande si la commune pourrait poser des balises de bordure en période hivernale. M Y Schopfer prend note.

M Ph Schmidt

- 10b Le tableau de M Ric Berger représentant la Forge et le cimetière lui faisant face, M Schmidt se trouva inspiré de la question suivante: qu'en est-il de l'arborisation du cimetière ? M Schopfer ne voit rien de prévu pour l'instant mais n'exclut pas une future réflexion. M Schmidt profite du point divers pour remercier la Municipalité qui met la main à la poche en faveur de l'organisation des Concerts classique de Morges.

FIN DE LA SEANCE

- .
11 Les points de l'ordre du jour sont épuisés, **M le Président Menzel lève la séance à 21h20** en remerciant l'assemblée.

.
12

Le Président François Menzel le secrétaire Raymond Stoudmann